

Verviers - E42/A27 : lancement de la réhabilitation du viaduc de Lambermont

16 décembre 2023

En janvier prochain, à Verviers, un chantier d'envergure visant à réhabiliter le viaduc de Lambermont, supportant l'autoroute E42/A27, débutera. En plus de diverses réparations, l'ouvrage sera élargi à hauteur de ses bandes d'arrêt d'urgence et doté sur certaines zones de panneaux acoustiques. 2 voies de circulation seront maintenues pendant ces travaux conséquents qui s'achèveront en octobre 2026.



DESCRIPTION ET HISTORIQUE

Situé sur la commune de Verviers, à Lambermont, ce viaduc supporte l'autoroute E42/A27 et permet de traverser une zone urbaine, ainsi que la Vesdre. Il

surplombe des voiries communales : les rues Entre Les Ponts, Pilate et des Combattants.

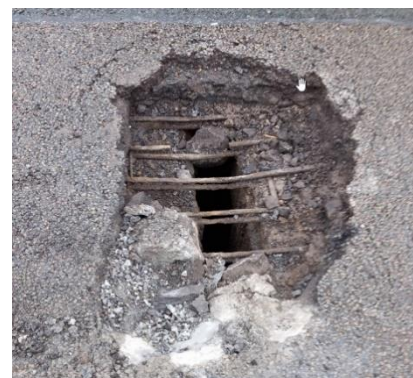


Une partie du viaduc de Lambermont

Construit au début **des années 70**, l'ouvrage présente une **longueur de 700m**, une **largeur de 27,5m** et une **hauteur variant de 5 à 17 mètres**.

Le tablier de l'ouvrage accueille deux voies vers Battice, ainsi qu'une bande d'arrêt d'urgence et deux voies vers Saint-Vith, ainsi qu'une bande d'arrêt d'urgence.

Ce viaduc a supporté **en novembre dernier près de 1,7 million de véhicules** pour les deux sens cumulés, soit **près de 55.500 véhicules par jour** pour les deux sens cumulés.



Cet ouvrage présente notamment des faiblesses au niveau de son étanchéité, entraînant infiltrations d'eau et dégradations de ses bétons, des détériorations de ses joints de dilatation, ou encore des garde-corps datant de l'époque lainière (dont la hauteur correspondait au transport de ballot de laine).



UNE VÉRITABLE CURE DE JOUVENCE

Ce chantier consistera à réhabiliter complètement le viaduc de Lambermont en lui offrant une véritable cure de jouvence.

Les opérations suivantes seront réalisées :

- Remplacement des **revêtements** et de l'**étanchéité** ;
- Réparation de la **dalle de tablier** ;
- Remplacement des **joints de dilatation** ;
- Dans le sens de Saint-Vith vers Battice, le remplacement des dispositifs de retenue par des **glissières avec un caractère esthétique** ;



Glissières à caractère esthétique

- Dans le sens Battice vers Saint-Vith, remplacement des dispositifs de retenue par des **glissières avec, sur certaines zones, des écrans anti-bruit métalliques** ;



Illustration des glissières avec écran anti-bruit (gris et non bleus sur le viaduc)

- Réparations en **face inférieure** de l'ouvrage effectuées à l'aide de nacelles ;
- Remplacement des « **jupettes** » de parement en faces latérales de l'ouvrage ;
- **Élargissement du viaduc** pour obtenir des bandes d'arrêt d'urgence de 3,5 m de large, au lieu de 2,5 m actuellement. Dans le sens supportant les voies vers Saint-Vith, cet élargissement nécessitera de poser deux poutres supplémentaires.

Un plancher devra être installé en parties latérales du viaduc pour travailler sur les éléments comme les garde-corps ou les jupettes.

Parmi les points marquants du chantier, on retiendra :

- ✓ Une surface totale de **18.000 m² d'étanchéité** sera mise en œuvre ;
- ✓ Un renouvellement des **glissières** sur une longueur totale d'environ **2 km** ;
- ✓ La mise en œuvre de **2 poutres en béton** précontraint d'une longueur de **30m chacune**.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Un des défis de ce chantier consistera à réaliser ces travaux conséquents tout en impactant le moins possible les usagers. Sa réalisation est découpée en **3 phases principales**.

Pendant l'exécution des travaux, **2 bandes par sens seront maintenues** avec une vitesse réduite. Seule la **phase préparatoire** d'une durée d'environ 1 semaine connaîtra une **réduction à une seule voie du sens vers Battice**.

Il est à noter que le délai d'exécution a été pris en compte comme critère d'attribution de ces travaux.

Ces travaux démarreront en hiver par des opérations de démolition afin de profiter de périodes favorables au niveau des conditions météorologiques pour l'exécution de matériaux plus sensibles (comme de la résine).

PHASE PRÉPARATOIRE – À PARTIR DU 11 JANVIER 2025

Les 11 et 12 janvier 2025, la signalisation de la phase préparatoire sera mise en place. Elle permettra, dès le 13 janvier, d'aménager les **passages en berme** centrale nécessaires au basculement du trafic, pour assurer la meilleure mobilité possible pendant les travaux. En conséquence, **2 voies seront maintenues vers Saint-Vith** (déviées en bande d'arrêt d'urgence et en voie de droite), avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h et **1 seule voie vers Battice** (en bande de droite), avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h.

Ces aménagements nécessiteront **environ 1 semaine** de travail.

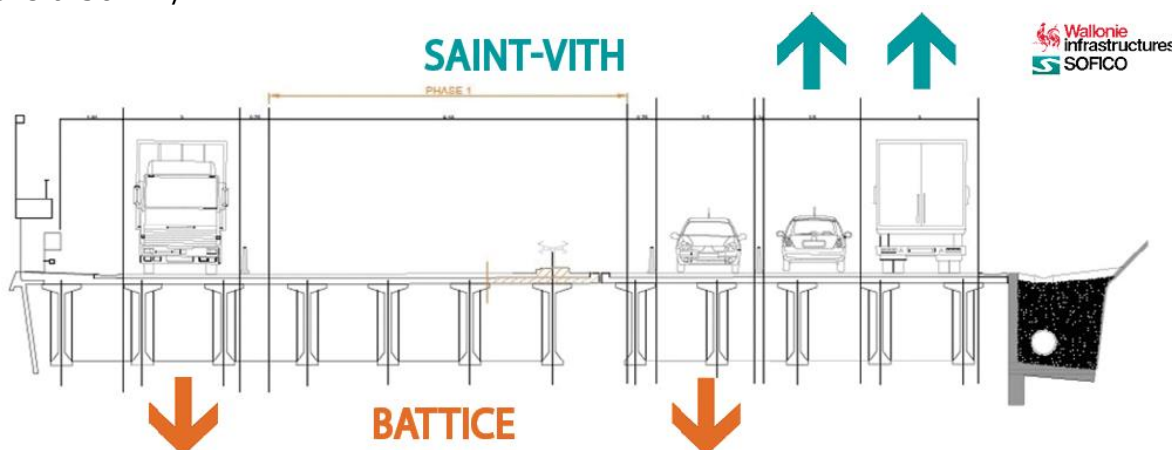
PHASE 1 – AUX ALENTOURS DU 20 JANVIER, JUSQU'EN JUILLET 2025

La zone de travail sera située sur le demi-tablier accueillant habituellement les voies vers Battice, du côté de la berme centrale.

La circulation s'effectuera sur 2 voies par sens :

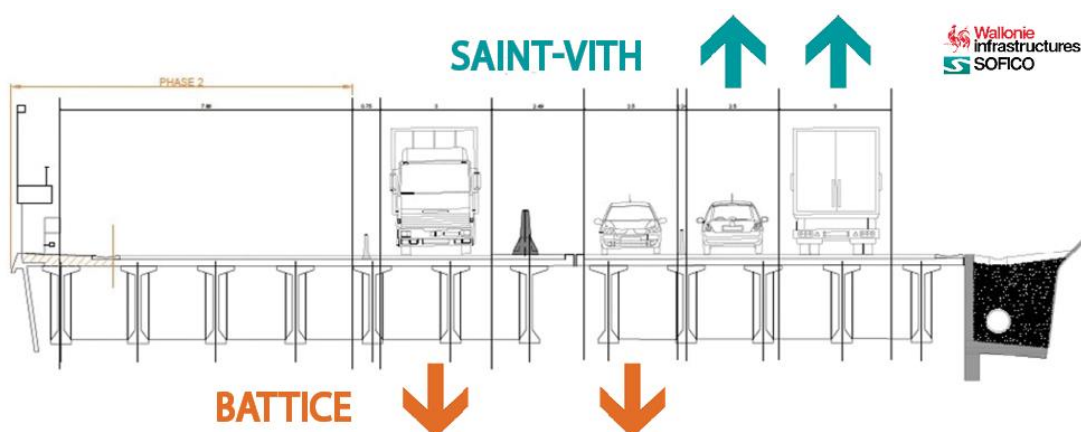
- VERS SAINT-VITH : voies déviées en bande d'arrêt d'urgence et en voie de droite, avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h ;
- VERS BATTICE : 1 voie sera maintenue sur le tablier habituel, déviée en bande d'arrêt d'urgence, l'autre sera basculée à contresens, sur la voie de gauche qui

accueille habituellement le trafic vers Saint-Vith. La vitesse sera limitée dans ce sens à 50 km/h.



PHASE 2 – DE JUILLET À FIN DÉCEMBRE 2025

La zone de travail sera toujours située sur le demi-tablier accueillant habituellement les voies vers Battice, mais en voie de droite et bande d'arrêt d'urgence.



La circulation s'effectuera sur 2 voies par sens :

- VERS SAINT-VITH : voies déviées en bande d'arrêt d'urgence et en voie de droite, avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h ;
- VERS BATTICE : 1 voie sera maintenue sur le tablier habituel, déviée en bande de gauche, l'autre sera basculée à contresens, sur la voie de gauche qui accueille

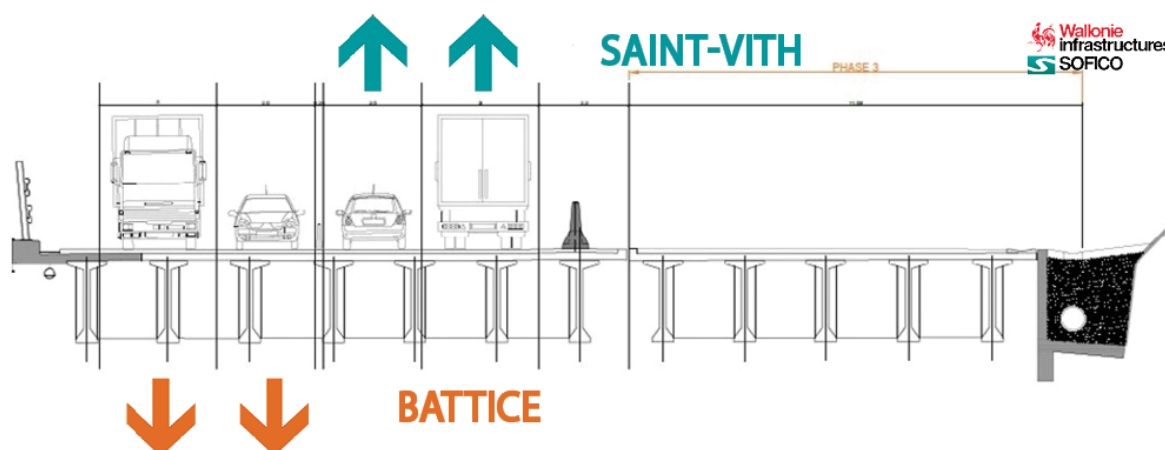
habituellement le trafic vers Saint-Vith. La vitesse sera limitée dans ce sens à 50 km/h.

Dans ce sens, la sortie n°4 « Lambermont » ne sera plus accessible. Une déviation sera mise en place via la sortie n°3 « Dison ».

PHASE 3 – DE JANVIER 2026 À DÉBUT OCTOBRE 2026

La zone de travail sera située sur le demi-tablier accueillant habituellement les voies vers Saint-Vith.

La circulation s'effectuera sur 2 voies par sens et sera entièrement basculée sur le nouveau tablier supportant habituellement les voies vers Battice, avec une vitesse maximale limitée.



Vers Saint-Vith, l'accès n°4 « Lambermont » ne sera plus possible. Une déviation sera mise en place par l'accès n°4 en direction de Battice, afin d'effectuer un demi-tour via l'échangeur n°3 « Dison ».

Concernant les voiries sous l'ouvrage :

- La rue Entre Les Ponts sera impactée pendant toute la durée du chantier. La circulation y sera bien maintenue mais régulée par feux si nécessaire.
- Les rues Pilate et des Combattants ne seront impactées que lors du montage du plancher nécessaire au travail en faces latérales de l'ouvrage et lors des réparations de béton en face inférieure du viaduc. Quelques journées de fermeture seront à planifier en fonction de l'avancement du chantier. Ces rues ne seront pas impactées avant le printemps 2025.

Ce chantier représente un budget de plus de **€19,4 millions** HTVA financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il sera réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est le bureau d'études SBE qui a réalisé les études techniques.

C'est l'association momentanée GALERE-BESIX qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   